

# «Une lueur qui ne peut s'éteindre...»

par Soeur Micheline HUPÉ

À la fin du mois de février 2004, Mère Paul-Marie recevait un courrier électronique lui demandant des prières pour un père de famille n'ayant pas encore atteint 60 ans, décédé subitement, laissant les siens sous le choc d'une mort prématurée. Notre sympathie leur a aussitôt été assurée dans cette épreuve qui atteignait toute la famille. Quelques jours plus tard, le frère de la victime, membre de l'Armée de Marie, a répondu à notre Fondatrice.

Nous reproduisons ici, avec la permission de Marthe et Mario Ahern, l'échange de correspondance qui a suivi, nous faisant découvrir l'action de la grâce dans une âme.

\*\*\*

## LETTRE DE MARIO AHERN

Mère Paul-Marie,

Je tiens à te remercier pour le message de sympathie que Soeur Micheline m'a transmis à l'occasion du décès de mon frère Michel. Je fus très touché par cette délicatesse de ta part. Ce message arriva à un moment particulier, car j'étais triste en pensant que l'âme de Michel pouvait échapper à un bonheur éternel auprès de Dieu Amour.



Image de la bénédiction de Michel

Aussitôt que je pris connaissance du contenu de ton message, particulièrement qu'une messe serait chantée à ses intentions, je retrouvai la paix et la confiance en mon âme. Nous avons, Marthe et moi, cherché dans nos albums l'image qui accompagna la réception de la bénédiction de Fils de Marie que Michel reçut le 14 février 1981, le jour de son anniversaire. Je me suis remémoré les promesses qui sont accordées à ceux qui reçoivent la bénédiction de Fils ou Fille de Marie. J'ai tenté de retrouver dans *Vie d'Amour* le chapitre qui nous explique lesdites promesses, mais sans succès. Si je me souviens bien, Michel pourra entrer un jour dans le Royaume éternel si celui qui a demandé la bénédiction sait accomplir la Volonté de Dieu. Si tel est le cas, Marthe et moi sommes prêts à offrir tous les actes dont Maman Marie aura besoin pour réaliser cette merveilleuse promesse. Nous sommes prêts à les lui offrir par amour pour mon frère et par amour pour Maman Marie.

En terminant, permets-moi de te remercier pour tout. Merci d'avoir accepté un jour d'être la servante de l'Oeuvre de Dieu. Ceci m'a permis de connaître l'Oeuvre de Dieu pour notre temps. Cela a transformé toute ma vie. Aujourd'hui, je brûle de plus en plus d'aimer Dieu et mon prochain, je ne souhaite que faire sa sainte Volonté, guidé par Maman Marie. Je tente de transmettre à mes enfants cet Amour de Dieu et tout cela est possible grâce à toi. Permets-moi de te dire ce que j'ai souvent désiré et n'ai jamais osé, permets-moi de te dire: «JE T'AIME.»

Merci pour tout et union de prières,

10 mars 2004

Mario

P.-S. – Marthe, Marie-Dominique, Andréanne, Maryse et Rose te transmettent toute leur affection.

\*\*\*

## ÉCHANGE FRATERNEL ET SPIRITUEL

Bonjour, M. Ahern,

(...) Vous avez écrit pour remercier Mère Paul-Marie de son message de sympathie lors du décès de votre frère. Elle vous réitère aujourd'hui le soutien de sa prière pour le repos de son âme. Puisque vous aviez demandé pour lui la bénédiction et que vous étiez prêt à tout sacrifier pour racheter son âme, vous pouvez espérer qu'il goûtera au bonheur éternel... Peut-être doit-il passer par un temps de purification, mais, par votre demande de bénédiction, votre frère était relié à Marie.

Nous avons cherché les références que vous vouliez retrouver à ce sujet. Le volume VII de *Vie d'Amour* contient plusieurs chapitres où il est question de la bénédiction. À la page 304, vous pourrez lire ce qui concerne le Frère Marc: «LE "FILS DE MARIE" NE PEUT SE PERDRE.»

Et dans une lettre que Mère Paul-Marie adressait aux membres de la Famille des Fils et Filles de Marie, en 1981, il y a ceci:

«Ainsi, le Fils ou la Fille de Marie, qui a reçu une bénédiction spéciale, peut à son tour la demander pour les autres, même si ces âmes, pour lesquelles il la désire, descendent dans la voie de perdition. Cette bénédiction a une puissance extraordinaire: "C'est une nouvelle Miséricorde que le Ciel donne à cette génération." Mais il est nécessaire, à celui ou à celle qui la demande, de coopérer au salut des âmes. Ces demandes doivent être tenues secrètes, jusqu'au jour où ces âmes reviendront vers Dieu.

«Un fait bouleversant fera comprendre la grandeur de l'offrande et l'efficacité de la bénédiction, qui est comme un fil de cristal qui relie chacun au Coeur Dououreux et Immaculé de Marie.

«Secrètement, une maman demanda des bénédictions spéciales pour son mari, ses enfants, ses frères et autres. L'un d'entre eux avait laissé la voie droite et faisait le désespoir de sa famille. Or, un jour, il meurt subitement, laissant les

siens dans une douleur indescriptible. "Où est-il?" demande-t-on, quand on croit à l'immortalité de l'âme. On craint le pire, l'irréparable. Mais, pour les Fils et Filles de Marie, un espoir demeure, car le disparu a été reçu "Fils de Marie" par la bénédiction. Or, en cette même nuit où l'on apprenait ce décès subit, Dieu montrait à une âme ce qu'il en est de la bonté de Marie, de la puissance de la bénédiction. Ainsi celui qui avait quitté la terre, quelques heures auparavant, descendait tête première vers les profondeurs de l'abîme, pendant qu'il poussait des cris d'une indicible horreur. Soudain, quelque chose prévient la chute fatale: un fil, noué à son pied, le tient suspendu, mais il est en proie à de terribles angoisses. Qui donc retient ce fil? – Marie. Et pourquoi cette âme semble-t-elle ainsi préservée de la damnation éternelle? – Parce qu'une autre s'est offerte en rançon en demandant la bénédiction spéciale pour sauver cette âme qu'elle savait en voie de perdition. Son rachat coûtera des larmes amères, qui permettront à la grâce de surabonder (...).»

11 mars 2004

Soeur Micheline

\*\*\*

Dès le lendemain, par voie électronique, Mario nous fait part d'un témoignage émouvant:

## «LE FILS DE MARIE NE PEUT SE PERDRE»

Soeur Micheline,

Je tiens à vous remercier pour les références que vous nous avez fournies sur la bénédiction de «Fils de Marie», contenues dans *Vie d'Amour*, volume VII. Au fil des années, j'ai gardé en mémoire le texte de Mère Paul-Marie qui nous permet de bien saisir la grandeur de la bénédiction de Fils et Filles de Marie, particulièrement pour les âmes qui quittent cette terre sans avoir eu la chance d'aimer Dieu.

Par contre, le chapitre «LE "FILS DE MARIE" NE PEUT SE PERDRE» est rempli d'Amour et d'Espoir, particulièrement pour les temps que nous vivons. En effet, nous sommes à une époque où les familles sont martelées par les souffrances, qu'il s'agisse des enfants qui décident de vivre en marge de la société en s'adonnant à la drogue, à l'alcool et aux pratiques sexuelles ou des couples qui vivent beaucoup de tension causée par une habitude de la société d'agir et de penser en fonction du travail, des biens matériels et de la consommation de loisirs. Tout cela entraîne les parents loin de leur rôle, les amenant trop souvent dans l'incompréhension de l'un envers l'autre, et combien, finalement, en viennent à se séparer.

Ce vent de tempête fait tellement rage qu'il est parvenu à pénétrer dans des familles qui oeuvrent au sein de l'Armée de Marie. D'ailleurs, faut-il s'en étonner? Satan, sachant qu'il ne peut atteindre la Maman, essaiera par tous les moyens de faire souffrir les membres et ainsi de blesser son coeur de Mère.

Mais voici que ce chapitre, selon moi, suscite beaucoup d'espoir et nous démontre, encore une fois, que Maman Marie ne se lasse jamais de combler d'Amour tous ses enfants. Il faudrait soutenir les familles éprouvées, par le titre du chapitre 63 du volume VII: «UN "FILS DE MARIE" NE SE PERD JAMAIS.»

Permettez-moi, ma Soeur, de vous livrer notre expérience qui démontre comment il ne faut pas se porter au découragement.

Nous sommes à l'automne 1987. Je suis marié depuis six ans et je suis membre de l'Armée de Marie depuis 1979. Pour toutes sortes de raisons qui demeurent des excuses inacceptables, je quitte mon foyer pour une autre femme. J'ai demeuré avec cette femme durant six mois. Vous pouvez vous imaginer quelle a été la souffrance de mon épouse tout au long de cette période, d'autant plus que rien, autour de moi, ne laissait croire que je poserais un tel geste.

Il y a eu deux faits marquants au cours de cette période:

D'abord, Marthe, mon épouse, n'avait pas de haine à mon égard, tout au contraire. Elle me disait toute la souffrance qu'elle supportait en son âme et elle l'offrait pour qu'un jour, si ce n'est dans ce monde, nous puissions nous retrouver dans l'Éternité. Elle souffrait pour le rachat de mes fautes.

Ensuite, il y avait au fond de mon coeur une toute petite lueur qui scintillait. Cette lueur semblait m'indiquer qu'il y avait quelque chose de présent en moi qui ne pouvait s'effacer ou s'éteindre. Je me souviens quelle rage il y avait en moi et comme je me sentais prisonnier de ce corps. Je me souviens également que je niais la présence de quoi que ce soit, mais, en vain, la lueur était toujours présente.

Or, voici que vient un jour où je ressens le désir de sortir de cette impasse. Je désire ardemment retourner vers Dieu. Malheureusement, je n'ai ni le courage ni la force d'agir. C'est alors que j'ai un cri du coeur: «Maman Marie, aide-moi et je ferai tout ce que tu demanderas.» À partir de cet instant, j'ai vraiment senti qu'Elle me prenait dans ses bras, comme une maman le fait avec son petit. Maman Marie me conduisit vers son Fils et lui dit: «Lave-le de ses péchés!» et le Seigneur me donna l'absolution et m'introduisit à nouveau dans l'Amour de Dieu.

Lorsque j'ai relu le chapitre 63 du volume VII, j'ai compris que la lueur était Maman Marie. J'étais tellement loin qu'Elle m'apparaissait comme une petite lueur. Elle ne pouvait ni s'éteindre ni disparaître de mon coeur, car j'étais relié à Elle, et ce, malgré le poids de mes péchés. Les souffrances de Marthe offertes avec amour ont permis également à Maman Marie de me tirer vers Elle et ainsi de m'aider à m'en sortir. L'illustration du chapitre 63 exprime bien ce lien qui nous relie à notre Mère et, par le fait même, nous assure qu'il faut toujours garder la foi.



En terminant, je souhaite que toutes les familles de l'Armée de Marie puissent relire ce chapitre afin qu'elles reprennent courage pour toutes les âmes qui leur sont chères. Qu'elles sachent que leurs souffrances ne sont pas vaines, mais, à l'heure marquée de Dieu, le Coeur Immaculé de Marie triomphera sur le mal. Pour le moment, rappelons-nous les paroles de *Vie d'Amour*: «LE "FILS DE MARIE" NE PEUT SE PERDRE.»

Merci et union de prières,

12 mars 2004

Mario Ahern

P.-S – Mère Paul-Marie connaît bien ce temps difficile que nous avons traversé. De toute façon, comment le lui cacher? Nous sommes tous reliés à elle.

\*\*\*

Le témoignage de Mario est consolant, si bien que Mère Paul-Marie souhaite le publier dans les pages du journal pour démontrer la puissance de la «bénédition des Fils et Filles de Marie». À sa demande, j'écris une nouvelle fois à Mario, lui soumettant la pensée de notre Fondatrice.

\*\*\*

#### «LA TENDRESSE DU PARDON DE DIEU»

Bonjour, M. Ahern,

Votre mot de remerciement est si touchant! Il a pris la forme d'un témoignage et le message que vous livrez m'est apparu tellement important que je l'ai aussitôt transmis à notre Maman qui connaît bien votre situation et se souvient de cette période sombre que vous avez traversée.

Il en faut de l'humilité pour vous dévoiler ainsi, simplement après la lecture d'un chapitre de *Vie d'Amour* qui avait pour but de vous reconforter sur le départ de votre frère. Vous vous êtes aussitôt identifié à ce «Fils de Marie» et vous pensez à tant de foyers qui vivent des épreuves semblables à celle que vous avez vécue. Il est vrai que cette assurance que «le "Fils de Marie" ne peut se perdre» redonne espoir. Que d'exemples en *Vie d'Amour*!

Mère Paul-Marie vous fait une demande au bénéfice de nos membres, voici ce qu'elle écrit: «C'est un beau témoignage en faveur de la bénédiction des Fils et Filles de Marie. Je ne sais pas s'il permet qu'on en fasse profiter nos lecteurs. Nous pouvons enlever son nom, s'il le préfère. C'est vraiment un témoignage émouvant et quelle grâce coule dans ces lignes si bien écrites! Belles grâces pour Mario et Marthe et pour la famille! Que Dieu est Grand et Bon! Je me souviens bien de ce temps difficile et notre prière et notre amour s'envolaient pour eux.»

Curieusement ou plutôt providentiellement, votre courrier coïncide avec la Lecture du jour qui nous montre la tendresse du pardon de Dieu. Et votre retour attendu par votre épouse aimante a été si heureux pour tous. Soyez assuré que notre Maman vous serre très fort sur son coeur. Votre retour à la vie de la grâce lui a procuré une si grande joie et cette joie se renouvelle encore chaque fois qu'elle pense à vous et à votre belle famille.

Que Dieu et Marie veillent sur votre foyer où règne l'amour véritable!

13 mars 2004

Soeur Micheline

\*\*\*

#### «AIDE-MOI ET JE FERAI TOUT CE QUE TU ME DEMANDERAS»

Soeur Micheline,

J'ai bien reçu votre courriel et j'en ai fait la lecture. Je ne vous cacherai pas ma surprise de constater que ce message de remerciement, qui est devenu au fil des lignes un témoignage, est maintenant demandé pour publication.

Je réfléchissais à la demande de Mère Paul-Marie et voici que mon attention est attirée sur la date du courriel, soit le 13 mars. Je me souviens très bien alors que les événements que je vous ai rapportés se sont terminés en mars 1988. Je prends donc mon agenda électronique et je constate que le 13 mars 1988 est le jour où j'ai lancé un cri du coeur en direction de Maman Marie: «Aide-moi et je ferai tout ce que tu demanderas.» Je reçois donc votre courriel le 13 mars 2004, soit seize ans, jour pour jour, après que j'ai imploré le Coeur de notre Maman. Il y a seize ans, j'ai promis à Maman Marie que tout ce qu'Elle me demanderait, je le ferais avec amour.

Vous pouvez porter le message suivant à Mère Paul-Marie: «*Tout ce que tu me demanderas, je le ferai.*» Vous pouvez donc publier le message en y laissant nos noms. Marthe et moi acceptons avec amour.

Union de prières,

15 mars 2004

Mario Ahern

\*\*\*

#### LA PENSÉE DE MÈRE PAUL-MARIE

Le même jour, après la lecture de cette lettre, Mère Paul-Marie s'exprime ainsi: «C'est tellement émouvant de lire un tel témoignage et la suite concernant la coïncidence du 13 mars. Il y a Dieu et Marie en tout cela. Ce que l'on remarque, c'est l'action divine et mariale en des âmes ouvertes à la grâce. C'est sublime chez Mario et Marthe. Des lecteurs verseront des larmes de joie en lisant ces lignes. (...) Que Dieu bénisse leur foyer et que de nombreuses grâces rejaillissent dans les générations qui viendront!»



#### NOTRE-DAME DE FATIMA

L'action divine et mariale est palpable dans ces faits vécus. L'émotion nous saisit quand nous constatons une telle délicatesse du ciel. Vraiment, rien n'est laissé au hasard avec Dieu et Marie. En lisant ces lignes, il est facile de faire le lien avec Notre-Dame de Fatima apparue au Portugal «le 13» de chaque mois, de mai à octobre 1917. Sa promesse résonne en notre coeur: «*À la fin, quand tout semblera désespéré, mon Coeur Immaculé triomphera!*»



2004 - Marthe et Mario Ahern

#### «UNE PLUIE DE GRÂCES»

Pendant la préparation de la mise en pages pour le journal, Mère Paul-Marie propose de publier l'image de la bénédiction que Mario et Marthe ont reçue pour Michel, le 14 février 1981. De plus, elle ajoute: «Ce serait bien si leur belle photo illustrait ces pages de si riche spiritualité et d'intense vie intérieure.»

Je demande donc la pensée de Mario et de Marthe sur la proposition de notre Fondatrice. Ils nous répondent aussitôt:

Soeur Micheline,

Nous sommes touchés par l'affection de Mère Paul-Marie. Dites-lui comment cet amour est partagé de tout coeur. Nous sentons une pluie de grâces sur notre famille et nous en sommes si émus et reconnaissants.

Nous vous ferons parvenir l'image de Fils de Marie de mon frère Michel ainsi que nos photos par courriel.

Ce soir, nous nous sentons poussés à vous faire une confidence à propos de nos enfants, plus particulièrement de nos deux grandes filles Andréanne et Maryse. Lorsque nous avons traversé cette épreuve, nous avions deux enfants, soit Marie-Dominique qui avait 6 ans et Andréanne 15 mois. Marie-Dominique a gardé de vagues souvenirs de cette période. L'année de ses 16 ans, j'ai eu l'occasion d'avouer à mon fils ce qu'il nous était arrivé dans le passé en lui demandant d'être discret devant ses soeurs qui étaient trop jeunes pour comprendre. Donc, nos filles n'en savaient rien jusqu'à la semaine dernière. Marthe et moi avons convenu d'informer Andréanne (17 ans) et Maryse (15 ans) avant qu'elles ne l'apprennent dans le journal *Le Royaume*. Le lundi 15 mars, alors que Rose, la plus jeune, était endormie, nous leur avons fait lire en privé la correspondance que nous avions échangée à ce sujet.

Nous n'avons pas de mot pour décrire l'effusion d'amour que nous avons reçue de leur part. Naturellement, elles ont été surprises et émues de lire qu'un jour leur papa avait quitté leur maman, mais, en même temps, elles ont compris combien cette épreuve nous avait rapprochés et elles nous ont dit tout leur amour. Nous avons, par la suite, échangé sur le sujet et répondu à leurs questions. Finalement, nous avons tous «cassé la croûte» vers 23h30, dans la joie familiale. Que Dieu est bon! Tout s'est fait dans l'harmonie, la paix et l'amour et nous avons senti nos liens familiaux se resserrer encore plus forts sur nous tous. Nous sommes reconnaissants à Maman Marie! Il ne restera qu'à informer notre petite Rose (9 ans), quand l'heure sera venue!

Union de prières,

23 mars 2004

Marthe et Mario

\*\*\*

Cette lettre suscite l'action de grâce, dès lors nous en accusons réception:

Chers Marthe et Mario,

Plus vous écrivez, plus nous sommes émues de vous lire! Mère Paul-Marie dit: «Vous vous êtes sentis poussés à nous faire cette confidence parce que la Sainte Vierge voulait cet ajout à votre témoignage. Que c'est beau!»

L'effusion d'amour que vous portent vos grandes filles est le signe de Dieu, l'action de la grâce qui pénètre les coeurs. Là où il pourrait y avoir douleur et incompréhension, la grâce et la joie surabondent. Que Dieu est bon!

Notre Fondatrice vous remercie encore avec amour. Elle remercie aussi vos grandes filles qui ont si bien compris et elle les félicite. Vos confidences vont droit au coeur... Elles produiront certainement «une pluie de grâces» et une lueur d'espoir pour nos lecteurs.

Union au service de la Dame de Tous les Peuples, Médiatrice de toutes grâces!

24 mars 2004

Soeur Micheline

\*\*\*

Peut-il y avoir plus belle conclusion que cette joie familiale renouvelée qui se répercute dans la vie des enfants découvrant sous un regard nouveau l'amour de leurs parents? Quand les coeurs s'ouvrent à la grâce, la Miséricorde jaillit, car les merveilles de Dieu sont infinies!

Soeur Micheline Hupé